NATIONS
UNIES

TD

Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement

Distr.
GENERALE

TD/SYMP.TE/4
TD/SYMP.TE/PC/3
25 juillet 1994

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

SYMPOSIUM INTERNATIONAL DES NATIONS UNIES
SUR L'EFFICACITE COMMERCIALE
Columbus, Ohio, 17 octobre 1994

RAPPORT DU COMITE PREPARATOIRE DU SYMPOSIUM INTERNATIONAL DES NATIONS UNIES SUR L'EFFICACITE COMMERCIALE

sur sa session tenue au Palais des Nations, à Genève,
du 27 juin au 1er juillet 1994

TABLE DES MATIERES

Chapitre		Paragraphes
	Introduction	1 - 4
I.	Examen de principes directeurs relatifs à des secteurs clés pour l'efficacité commerciale : douanes, transports, services bancaires et assurances, information commerciale, pratiques commerciales et télécommunications (point 4 de l'ordre du jour) . .	5 - 8
II.	Examen du projet de déclaration ministérielle de Colombus sur l'efficacité commerciale (point 5 de l'ordre du jour)	9 - 12
III.	Questions concernant l'organisation du Symposium international des Nations Unies sur l'efficacité commerciale (point 6 de l'ordre du jour)	13 - 37
IV.	Questions d'organisation	38 - 43

Annexes

I. Décision adoptée par le Comité préparatoire concernant la préparation du Symposium international des Nations Unies sur l'efficacité commerciale

II. Participation aux travaux

GE.94-53022 (F)

INTRODUCTION

1. A sa troisième session, tenue du 2 au 11 mai 1994, le Groupe de travail spécial sur l'efficacité commerciale a recommandé au Conseil du commerce et du développement qu'un comité préparatoire soit constitué pour préparer le Symposium international des Nations Unies sur l'efficacité commerciale, prévu à Columbus, Ohio, du 17 au 21 octobre 1994. A la reprise de la deuxième partie de sa quarantième session, le 27 mai 1994, le Conseil a approuvé la recommandation du Groupe de travail spécial.

2. Le Comité préparatoire du Symposium international des Nations Unies sur l'efficacité commerciale s'est donc réuni au Palais des Nations, à Genève, du 27 juin au 1er juillet 1994.

3. Au cours de sa session, il a tenu deux séances plénières formelles et 10 séances informelles.

Déclaration liminaire

4. Le Chef du Programme spécial sur l'efficacité commerciale, parlant au nom du Directeur chargé de la CNUCED, a dit que le Symposium constituait un événement capital qui permettrait aux ministres de donner un nouvel élan aux travaux effectués par la CNUCED. Ce serait le point de départ d'une nouvelle ère pour le commerce international, dans laquelle les plus petits et les plus pauvres deviendraient parties à un commerce international moderne, et où l'efficacité serait le catalyseur de l'égalité. Le Symposium serait une occasion sans précédent pour les ministres du commerce d'aborder des domaines où des résultats immédiats pouvaient être obtenus, et il suscitait un enthousiasme croissant.

Chapitre I

EXAMEN DE PRINCIPES DIRECTEURS RELATIFS A DES SECTEURS CLES POUR L'EFFICACITE COMMERCIALE : DOUANES, TRANSPORTS, SERVICES BANCAIRES ET ASSURANCES, INFORMATION COMMERCIALE, PRATIQUES COMMERCIALES ET TELECOMMUNICATIONS

(Point 4 de l'ordre du jour)

5. Pour l'examen de ce point, le Comité préparatoire était saisi de la documentation suivante :

"Projets de recommandations destinées aux gouvernements" (TD/B/40(2)/L.6, annexe IV);

"Projets de recommandations non étudiés par le Groupe de travail spécial sur l'efficacité commerciale" (TD/SYMP.TE/PC/2).

6. A sa 1ère séance plénière, le 27 juin 1994, le Comité préparatoire a décidé de poursuivre l'examen du point 4 de l'ordre du jour en séances informelles.

7. A sa séance plénière de clôture, le 1er juillet 1994, le Comité préparatoire a approuvé un "Projet de recommandations et de principes directeurs pour l'efficacité commerciale" (TD/SYMP.TE/PC/L.4), pour envoi à la Réunion de hauts fonctionnaires et pour examen ultérieur par les ministres et représentants au Symposium international. (Le projet de recommandations et de principes directeurs a été ensuite publié sous la cote TD/SYMP.TE/R.2.)

8. Le Comité préparatoire a également adopté une décision concernant la "Préparation du Symposium international des Nations Unies sur l'efficacité commerciale", se rapportant en partie au point 4 de l'ordre du jour (pour le texte de cette décision, voir l'annexe I).

Chapitre II

EXAMEN DU PROJET DE DECLARATION MINISTERIELLE DE Columbus SUR L'EFFICACITE COMMERCIALE

(Point 5 de l'ordre du jour)

9. Pour l'examen de ce point, le Comité préparatoire était saisi de la documentation suivante :

"Projet de déclaration ministérielle de Columbus sur l'efficacité commerciale" (TB/B/40(2)/L.6, annexe V).

10. A sa 1ère séance plénière, le 27 juin 1994, le Comité préparatoire a décidé de poursuivre l'examen de ce point en séances informelles.

11. A sa séance plénière de clôture, le 1er juillet 1994, le Comité préparatoire a approuvé le "Projet de déclaration ministérielle de Columbus sur l'efficacité commerciale (TD/SYMP.TE/PC/L.3), dont la version définitive devait être arrêtée à la Réunion de hauts fonctionnaires, en vue de son adoption par les ministres et représentants au Symposium international. (Ce projet de déclaration a été ensuite publié sous la cote TD/SYMP.TE/R.1.)

12. Le Comité préparatoire a également adopté une décision sur la "Préparation du Symposium international des Nations Unies sur l'efficacité commerciale" se rapportant en partie au point 5 de l'ordre du jour (pour le texte de cette décision, voir l'annexe I).

Chapitre III

QUESTIONS CONCERNANT L'ORGANISATION DU SYMPOSIUM INTERNATIONAL DES NATIONS UNIES SUR L'EFFICACITE COMMERCIALE

(Point 6 de l'ordre du jour)

13. Le représentant du secrétariat de la CNUCED a dit qu'à l'invitation des autorités du pays hôte, un groupe de fonctionnaires de la CNUCED s'était rendu la semaine précédente à Columbus (Ohio) pour participer à une table ronde qui avait réuni les divers participants intervenant dans l'organisation du Symposium et des autres manifestations connexes, c'est-à-dire la réunion de chefs d'entreprise, la conférence des maires et l'exposition TECHTRADE. Bien qu'un certain nombre de questions n'aient pas été définitivement réglées, les résultats des travaux avaient été des plus constructifs et des progrès avaient été manifestement réalisés en ce qui concernait la préparation du Symposium.

14. Ainsi qu'il avait été constaté, le Centre de conférences de Columbus offrait tous les moyens logistiques nécessaires à la tenue d'une manifestation aussi complexe et la réunion avait fourni une occasion de préciser les diverses dispositions à prendre.

15. S'agissant de l'accord avec le pays hôte et des dispositions financières connexes, quelques contretemps avaient été enregistrés. Cependant, compte tenu des récents échanges de vues organisés à New York au sujet de la forme de cet accord, il fallait à présent espérer que celui-ci pourrait être signé dans les semaines à venir pour que les modalités du Symposium soient arrêtées en temps voulu.

16. La nécessité de veiller à ce que le Symposium des Nations Unies occupe une place centrale dans les quatre manifestations prévues était d'une importance primordiale aussi bien pour le gouvernement hôte que pour le secrétariat de la CNUCED. En particulier, il devait être entendu que le parrainage des manifestations parallèles par telle ou telle entreprise ne donnerait pas l'impression d'englober le Symposium international des Nations Unies sur l'efficacité commerciale. A cet effet, la CNUCED et les autorités du pays hôte poursuivaient d'étroites consultations pour faire en sorte que les dispositions prises soient compatibles avec les pratiques de l'ONU.

17. Concernant l'octroi d'une aide destinée à faciliter la participation des pays en développement grâce au don de 300 000 dollars généreusement offert par les autorités du pays hôte, il avait été convenu que la CNUCED, sur la base d'une liste transmise par ce dernier, fournirait une indemnité de déplacement et une indemnité journalière de subsistance aux participants de pays du tiers monde.

18. Enfin, la réunion de Columbus avait été l'occasion de bien montrer aux personnes concernées tout ce qu'impliquait l'accueil d'une manifestation internationale de ce type. L'enthousiasme des habitants et des autorités de la ville de Columbus était particulièrement réjouissant et s'avérait fort positif pour le succès d'une conférence aussi importante.

19. Répondant à une question du Royaume-Uni, le chef du Programme spécial sur l'efficacité commerciale a dit qu'un exposé détaillé sur les travaux du Symposium serait présenté dans un très proche avenir aux délégations.

20. En réponse à une question de la Chine, la Présidente a dit que des renseignements sur les aspects logistiques et les moyens locaux prévus pour le Symposium seraient envoyés aux délégations dans les jours à venir par l'intermédiaire du secrétariat de la CNUCED.

21. Au sujet de l'aide financière fournie par le pays hôte au titre de la participation au Symposium, le représentant du Népal a dit que la pratique normale dans de telles circonstances était d'accorder la priorité aux PMA. On ne voyait pas clairement si cette pratique allait être adoptée dans le cas du Symposium.

22. Le représentant des Etats-Unis d'Amérique a dit que les pays recensés par le pays hôte comme devant recevoir une aide pour participer au Symposium étaient ceux qui, selon le Rapport mondial sur le développement de la Banque mondiale, avaient le plus faible revenu par habitant. Or les pays en question ne correspondaient pas exactement aux PMA de la liste établie par l'ONU, certains d'entre eux n'ayant pas de relations diplomatiques avec le pays hôte et ne pouvant donc pas recevoir une aide de l'Agency for International Development des Etats-Unis (USAID), organisme donateur des fonds alloués à cet effet.

23. La Présidente a dit que son gouvernement, en proposant un appui financier, avait déclaré que ces fonds devaient être utilisés pour aider les pays en développement à participer au Symposium. Il avait fourni une liste des pays bénéficiaires en réponse à une demande du secrétariat de la CNUCED, et les dépenses avaient été calculées en fonction des pratiques de l'ONU.

24. Le représentant du Kenya a remercié le Gouvernement des Etats-Unis de l'aide financière qu'il fournissait au titre du Symposium. La participation devait être aussi large que possible pour assurer le succès de celui-ci : même si les PMA étaient à cet égard ceux qui avaient le plus besoin d'une assistance, d'autres pays en développement se trouvaient dans une situation financière très difficile et, de ce fait, ne seraient pas en mesure de participer au Symposium. Il fallait donc espérer que la communauté des donateurs, y compris les Etats-Unis, réexaminerait cette question et s'efforcerait de fournir une aide supplémentaire pour la participation à cette conférence.

25. La Présidente a dit que le secrétariat de la CNUCED avait renoncé à imputer ses frais généraux sur les ressources fournies par le Gouvernement des Etats-Unis de façon à mettre plus de fonds à la disposition des pays et qu'il s'efforçait également de trouver des sources supplémentaires de financement.

26. Le représentant de Cuba a signalé que son pays était fort intéressé par le Symposium et, à cet égard, avait reçu du directeur chargé de la CNUCED l'assurance qu'il serait invité à y participer. Cependant, compte tenu des observations faites par le représentant du pays hôte concernant les pays qui

n'avaient pas de relations diplomatiques avec celui-ci, il souhaitait savoir si le représentant désigné par son pays recevrait un visa lui permettant de participer au Symposium.

27. Le représentant des Etats-Unis d'Amérique a dit que les observations qu'il avait faites au sujet de l'assistance financière ne se rapportaient pas à la question des visas. Les représentants désignés par les pays et le personnel du secrétariat recevraient des visas pour participer au Symposium, conformément aux pratiques en vigueur pour les réunions internationales accueillies par son gouvernement. La teneur exacte des privilèges et immunités des participants au Symposium serait définie dans l'accord du pays hôte, qui n'avait pas encore été mis au point : il était néanmoins persuadé que toutes les délégations pourraient participer au Symposium sans difficultés excessives.

28. La Présidente a dit que tous les représentants accrédités seraient libres de participer au Symposium, qui était une réunion de l'ONU et pour lequel tous les droits et privilèges correspondants seraient garantis.

29. Le représentant de la Finlande a dit que sa délégation se félicitait de ce que le principe de l'impartialité des pôles commerciaux (Trade Points), l'égalité de traitement de toutes les parties et la nécessité d'éviter les positions monopolistiques étaient unanimement acceptés. Sa délégation tenait à ce que les pôles aident les négociants sans participer directement aux transactions. Elle était heureuse que cette question puisse être examinée à nouveau lors d'une réunion des directeurs de pôles commerciaux qui se tiendrait à Genève avant le Symposium : le représentant a proposé que cette réunion bénéficie de services complets d'interprétation.

30. Le représentant de la Chine a accueilli avec satisfaction l'idée d'une telle rencontre, mais a suggéré que celle-ci se tienne à Columbus juste avant la réunion de hauts fonctionnaires, plutôt qu'à Genève, en raison des problèmes de ressources rencontrés par certains pays en développement.

31. Le représentant de la Suisse a appuyé la déclaration de la Finlande et a signalé que les autorités de son pays étudiaient la possibilité de contribuer au financement de la réunion.

32. La Présidente a dit que les directeurs de pôles commerciaux représentaient un élément important dans le processus de préparation du Symposium : il serait gênant que le réseau de pôles ne puisse pas être lancé lors du Symposium si les directeurs n'étaient pas en mesure d'achever leurs préparatifs.

33. Le Comité préparatoire a décidé de recommander que la question de la convocation d'une réunion de directeurs des pôles commerciaux à Genève du 5 au 7 septembre soit examinée lors des prochaines consultations du directeur chargé de la CNUCED.

34. Le Comité préparatoire a également adopté une décision concernant la "Préparation du Symposium international des Nations Unies sur l'efficacité commerciale" (pour le texte de cette décision, voir l'annexe I).

Déclarations de clôture

35. Le représentant de la République-Unie de Tanzanie a dit que sa délégation était satisfaite de l'issue de la réunion. La documentation établie pour le Symposium tenait compte des intérêts des PMA. Le représentant a remercié les Etats-Unis de l'aide financière qu'ils fournissaient pour aider les ministres et certains maires de PMA à participer au Symposium. Il a exprimé l'espoir que, une fois que celui-ci aurait eu lieu, des mesures seraient prises pour appliquer les recommandations relatives à l'efficacité commerciale qui concernaient les PMA.

36. Pour le porte-parole de l'Union européenne (Allemagne), les travaux du Comité préparatoire avaient abouti à d'excellents résultats. L'Union européenne espérait que la Commission européenne serait mentionnée dans la Déclaration ministérielle parmi les participants, vu qu'elle représentait tous les membres de l'Union dans les affaires touchant au commerce international.

37. La Présidente a dit que ceux qui s'étaient interrogés sur le maintien en activité de la CNUCED à Carthagène avaient à présent reçu une réponse sous la forme des projets de documents établis pour le Symposium. Elle a félicité les délégations des travaux novateurs et spectaculaires qu'elles avaient accomplis en deux ans.

Chapitre IV

QUESTIONS D'ORGANISATION

A. Ouverture de la session

38. La session du Comité préparatoire a été ouverte le 27 juin 1994 par Mme E. Shelton (Etats-Unis d'Amérique), présidente du Groupe de travail spécial sur l'efficacité commerciale.

B. Election du Bureau

(Point 1 de l'ordre du jour)

39. A sa 1ère séance plénière, le 27 juin 1994, conformément à la recommandation adoptée par le Groupe de travail spécial sur l'efficacité commerciale le 11 mai 1994, et approuvée par le Conseil du commerce et du développement le 27 mai 1994, le Comité préparatoire a décidé que son bureau serait celui du Groupe de travail spécial.

40. Le Bureau du Comité préparatoire était donc constitué comme suit :

Présidente :	Mme E. Shelton	(Etats-Unis d'Amérique)
Vice-Présidents :	M. A.-R. Al Sohaibani	(Arabie saoudite)
	M. E. Dreyfous	(France)
	M. M. Mangachi	(République-Unie de Tanzanie)
	M. J. Perez Gabilondo	(Argentine)
	M. Y. Afanassiev	(Fédération de Russie)
Rapporteur :	M. A. Brahime	(Maroc)

C. Adoption du règlement intérieur

(Point 2 de l'ordre du jour)

41. A sa 1ère séance plénière, le 27 juin 1994, le Comité préparatoire a décidé que son règlement intérieur serait, mutatis mutandis, celui du Conseil du commerce et du développement.

D. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

(Point 3 de l'ordre du jour)

42. A sa 1ère séance plénière, le 27 juin 1994, le Comité préparatoire a adopté son ordre du jour provisoire (TD/SYMP.TE/PC/1), qui se lisait comme suit :

1. Election du Bureau

2. Adoption du règlement intérieur

3. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

4. Examen de principes directeurs relatifs à des secteurs clés pour l'efficacité commerciale : douanes, transports, services bancaires et assurances, information commerciale, pratiques commerciales et télécommunications

5. Examen du projet de déclaration ministérielle de Columbus sur l'efficacité commerciale

6. Questions concernant l'organisation du Symposium international des Nations Unies sur l'efficacité commerciale

7. Questions diverses

8. Adoption du rapport du Comité préparatoire du Symposium international des Nations Unies sur l'efficacité commerciale.

E. Adoption du rapport du Comité préparatoire du Symposium international des Nations Unies sur l'efficacité commerciale

(Point 8 de l'ordre du jour)

43. A sa séance de clôture, le 1er juillet 1994, le Comité préparatoire a adopté son projet de rapport (TD/SYMP.TE/PC/L.1) et a autorisé le rapporteur à compléter le texte en y rendant compte des débats de la séance plénière de clôture.

Annexe I

DECISION ADOPTEE PAR LE COMITE PREPARATOIRE CONCERNANT LA PREPARATION DU SYMPOSIUM INTERNATIONAL DES NATIONS UNIES SUR L'EFFICACITE COMMERCIALE

Le Comité préparatoire,

Ayant examiné les textes que le Groupe de travail spécial sur l'efficacité commerciale lui avait recommandés dans son rapport final (TD/B/40(2)/L.6),

1. Approuve le projet de déclaration ministérielle de Columbus sur l'efficacité commerciale et le projet de recommandations et de principes directeurs pour l'efficacité commerciale 1/;

2. Décide de communiquer ces textes à la réunion de hauts fonctionnaires qui se tiendra lors du Symposium international des Nations Unies sur l'efficacité commerciale, pour envoi aux ministres;

3. Décide de recommander au Conseil du commerce et du développement de prévoir, dans le cadre de la première partie de sa quarante et unième session, de consacrer une demi-journée à une séance d'information sur le Symposium;

4. Décide que le Bureau du Comité préparatoire devrait continuer d'intervenir activement dans la préparation du Symposium.

1/ Publiés ultérieurement sous les cotes TD/SYMP.TE/R.1 et R.2, respectivement.

Annexe II

PARTICIPATION AUX TRAVAUX 1/

1. Les Etats membres de la CNUCED ci-après étaient représentés à la réunion :

Afrique du Sud
Algérie
Allemagne
Angola
Arabie saoudite
Argentine
Australie
Autriche
Bangladesh
Bolivie
Brésil
Bulgarie
Chili
Chine
Colombie
Cuba
Danemark
Egypte
Equateur
Etats-Unis d'Amérique
Fédération de Russie
Finlande
France
Grèce
Hongrie
Inde
Indonésie
Iraq
Italie
Jamahiriya arabe libyenne
Jamaïque
Japon
Kenya
Malaisie
Malte
Maroc
Namibie
Népal
Nigéria
Norvège
Pakistan
Pays-Bas
Philippines
Portugal
République de Corée
République tchèque
République-Unie de Tanzanie
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
Soudan
Sri Lanka
Suède
Suisse
Thaïlande
Trinité-et-Tobago
Tunisie
Turquie
Uruguay
Venezuela
Zambie
Zimbabwe

2. La Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique était représentée à la réunion. Le Centre du commerce international CNUCED/GATT était également représenté à la session.

3. L'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce était représenté à la réunion.

1/ Pour la liste des participants, voir le document TD/SYMP.TE/PC/INF.1.

4. Les organismes intergouvernementaux ci-après étaient représentés à la réunion :

Communauté européenne
Organisation de l'unité africaine.

5. Les organisations non gouvernementales ci-après étaient représentées à la réunion :

Catégorie générale

Chambre de commerce internationale
Fédération mondiale des associations pour les Nations Unies.